ANIMA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 30 septembre 2017

L'assemblée générale ordinaire 2017 vous réunit dans cette salle Saint-Vincent, mise gracieusement à notre disposition, une fois encore par le Conseil Paroissial à qui nous adressons nos remerciements les plus vifs.

Nous vous sommes reconnaissants d'être venus jusqu'à nous, parfois de bien loin. Une cinquantaine de pouvoirs nous sont parvenus, témoins de la fidélité de nos adhérents. Tout d'abord nous voulions saluer la mémoire d'Adélaïde Syna décédée à Nioumoune, voici quelques semaines : pendant l'hivernage, la tempête a fait tomber un baobab sur sa demeure. Ancienne enseignante, elle s'occupait de la maison du Livre et de l'Image et nous a souvent aidés lors de nos séances de médecine scolaire. Que la terre lui soit légère !...

- . Rapport moral
- . Rapport d'activités
- . Rapport financier
- . Fixation du montant de la cotisation
- . Élections du nouveau Conseil d'Administration de l'association
- . Ouestions diverses
- . Cinq-à-sept à la salle Saint-Vincent

RAPPORT MORAL

Le nouveau Conseil d'Administration de neuf membres sera élu, conformément à nos statuts, lors de cette assemblée générale 2017. En fait, nous vous demandons de reconduire pour quatre ans l'actuel conseil en y intégrant, comme nouveau membre, Odile.

- Oui, nous avons mis un terme aux grandes missions médicalisées sur les îles de Casamance telles que nous les menions, trois fois par an, pendant quatre semaines chaque fois !... Mais quatre postes de santé assurent désormais, sur les îles, sous la conduite d'un infirmier, les consultations et les vaccinations, tandis que depuis peu une sage-femme est nommée à Diogué pour le secteur sud et assiste Marie-Désirée en poste sur le secteur nord, toutes deux équipées par nos soins d'un échographe mobile. La population est désormais prise en charge par les équipes de soignants locaux ! Nous n'avons plus à le faire à leur place : le temps en est venu.
- Oui, nous avons mis fin ainsi à la médecine scolaire que nous avons introduite et développée depuis de nombreuses années !...Mais l'association italienne CPAS entend prendre le relais.
- Oui, on pourrait croire qu'ANIMA s'est désengagée de ses actions en Afrique !... Mais le plan B perdure :
 - les bourses continuent à être accordées tant au Mali qu'en Casamance
 - Les missions d'échographie itinérante sur les îles de Casamance vont être améliorées avec la mise à disposition d'un second échographe et l'attribution d'un ordinateur.
 - Le cabinet de prothèses dentaires est fin prêt et va ouvrir sous peu à Nioumoune.
 - Nous continuons à gérer, avec Hyacinthe, la pirogue Kassoumaye mise à notre disposition par Marins SF, pour nos missions de supervision et pour toutes les associations engagées sur les îles de Casamance
 - Nous poursuivons notre soutien au programme « Mille puits pour le Pays Dogon »
- Oui, notre engagement est bien là grâce à tous nos adhérents qui soutiennent ces actions !... Mais le temps de la relève ne devrait-il pas bientôt advenir pour d'abord mener à leur fin nos programmes et ensuite, peut-être bien, pour relancer autrement ANIMA ?,...Au sein du nouveau CA nous aurons à en discuter et à nous déterminer...